

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# CARRIÈRES CENTRALITÉ : L'EPAMSA SIGNE LA PROMESSE DE VENTE DU LOT P7C AVEC OGIC

1<sup>er</sup> mars  
2022



**L'EPAMSA et OGIC ont signé la promesse de vente pour la réalisation d'une soixantaine de logements sur le lot P7C, dans le secteur Pissefontaine de la ZAC Carrières Centralité à Carrières-sous-Poissy (78).**

Sur un terrain d'environ 3 700 m<sup>2</sup>, ce programme se composera de logements collectifs, de logements intermédiaires et de 6 maisons individuelles en cœur d'îlot, pour une surface de plancher de 3 900 m<sup>2</sup> et 1 700 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés.

Conçu par l'agence d'architecture OYAPOCK et le paysagiste TERABILIS, ce projet se distingue par sa réinterprétation contemporaine des façades des rues du centre-ville ancien de Carrières-sous-Poissy, en mêlant toitures à deux pentes et toitures terrasses, donnant ainsi une skyline formée de creux et d'émergences. Cet ancrage territorial se retrouve aussi dans le choix des matériaux à l'image du soubassement qui sera recouvert d'un enduit constitué de sable, de granulats et de ciment caractéristique de Carrières-sous-Poissy.

« Au-delà du respect des objectifs généraux de la ZAC en termes de production de 60% d'EnR et de gestion alternative des eaux pluviales, **le programme affiche des ambitions et performances environnementales fortes**, avec un niveau **E3C1** et la labellisation **BiodiverCity** » souligne Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA.

**Une attention particulière est portée au confort de vie et à la qualité des logements, tous dotés d'un espace extérieur**, en soignant l'apport de lumière naturelle par des ouvertures généreuses ou la ventilation naturelle.

Le projet, conçu sur le principe de **l'architecture évolutive**, sera flexible avec une structure poteau-poutre et refend béton pour s'adapter durablement aux besoins de ses habitants. L'utilisation de **matériaux biosourcés ou bas carbone** (façade à ossature bois, menuiseries en bois ou mixte bois-alu, isolation des charpentes avec des matériaux naturels, enduits à la chaux...) est privilégiée. Le cœur d'îlot proposera un **jardin de pluie** avec une végétalisation riche, dense et indigène ainsi que différents refuges propices à la biodiversité. Il sera complété d'un jardin gourmand, avec une partie **potager** et des **arbres fruitiers**, et d'un jardin aménagé pour des moments d'échanges entre voisins.

Pour Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy, Vice-Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise :

« OGIC, partenaire de la municipalité dans l'élaboration de la charte de la promotion immobilière et de la qualité architecturale de la commune, s'est attaché à faire évoluer, à notre demande, le projet désigné lauréat en juillet dernier, en intégrant notamment les bornes d'apports volontaires au sein de l'îlot pour lutter résolument contre les dépôts sauvages. »

---

## Carrières Centralité : créer un centre-ville ouvert sur la Seine et la nature

À 30 kilomètres au nord-ouest de Paris, Carrières Centralité, opération phare de l'OIN Seine Aval, est l'un des grands projets d'aménagement du territoire Grand Paris Seine & Oise, piloté par l'EPAMSA.

Conçu par l'urbaniste Nicolas Michelin, Carrières Centralité s'étend sur 47 hectares dans trois nouveaux secteurs : Beaugard, le Parc et Pissefontaine. Cet éco-quartier, conjuguant nature et ville au bord de la Seine, s'articulera autour d'un vaste parc urbain de 10 hectares – élément fédérateur entre ces trois nouveaux quartiers – relié au plus grand parc des Yvelines, le parc du Peuple de l'Herbe. La future passerelle piétonne sur la Seine permettra une connexion directe avec la gare de Poissy (RER A, Transilien et RER Eole en 2024).

### Urbaniste : Agence Nicolas Michelin et Associés

- Eco-quartier de 47 ha
- 3 secteurs : Beaugard, Parc, Pissefontaine
- 3 000 logements
- 27 000 m<sup>2</sup> de commerces
- 19 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics
- 38 000 m<sup>2</sup> d'activités, de services et d'équipements privés
- 1 parc urbain de 10.5 ha

## L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de la Communauté de communes Les Portes de l'Ile-de-France.

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m<sup>2</sup>,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

## OGIC

Depuis plus de cinquante ans, OGIC est un acteur majeur et innovant de la promotion immobilière que ce soit dans les secteurs du logement, de l'aménagement urbain, de l'immobilier d'entreprise ou de la réhabilitation et de la valorisation du patrimoine historique.

OGIC s'attache à imaginer et développer des programmes immobiliers ambitieux, toujours plus économes, plus solidaires, plus responsables, plus verts. En pensant les villes, OGIC pense avant tout à ceux qui y vivent. Il ne s'agit plus de construire des bâtiments seuls mais de penser des lieux de vie collectifs, d'inventer un environnement dans lequel l'être humain trouve sa place. Ogic construit une nouvelle nature de ville.

### CONTACT PRESSE EPAMSA

**Stéphanie MALNUIT** ■ **Chargée de communication**

01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91

s.malnut@epamsa.fr

[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)  

### CONTACT PRESSE OGIC

**Elodie CITROEN**

07 63 99 41 37

ecitroen@ogic.fr

[www.groupe-ogic.fr](http://www.groupe-ogic.fr)  